



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 23 février 2021

### **La Petite Rockette, une ressourcerie citoyenne et solidaire soutenue par le plan de relance**

**Magali Charbonneau, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Raphaël Gerson, directeur régional adjoint de l'ADEME Île-de-France, se sont rendus dans les locaux de l'association La Petite Rockette à Paris. Cette structure de l'économie sociale et solidaire a pu bénéficier d'une aide de 21 555 euros dans le cadre du Fonds économie circulaire abondé par France relance. En Île-de-France, l'Etat a déjà accordé plus de 10 M€ à 53 structures au titre de ce Fonds.**

#### **La Petite Rockette : une ressourcerie innovante, citoyenne et solidaire**

Fondée en 2005, l'association La Petite Rockette a rapidement développé ses activités de réemploi et à la promotion des mobilités douces. La structure a évolué vers la création de magasins solidaires et d'ateliers de sensibilisation à l'écologie et au développement durable. Aujourd'hui, l'association est composée de deux ressourceries, d'un café atelier anti-gaspi, d'un pôle animation, d'un pôle formation et d'un atelier vélo participatif répartis sur quatre sites parisiens. Elle propose différentes activités et formations autour de la récupération, la réparation et la revalorisation.

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a attribué une aide de 21 555 euros à cette association. Conventionnée en tant qu'atelier et chantier d'insertion, cette subvention permet à la Petite Rockette de maintenir le bon fonctionnement de ses activités et de continuer le développement de ses projets participatifs notamment à travers la création d'un pôle pédagogique à destination de la population.

#### **L'Etat soutient l'économie circulaire**

Les recycleries et les ressourceries permettent d'allonger la durée de vie des objets tout en créant des emplois. Elles offrent la possibilité d'acquérir des biens à

des prix réduits. Ces structures de réemploi, de réparation et de réutilisation jouent un rôle de premier plan pour soutenir des modes de consommation plus responsables. Leur action est notamment essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Grâce aux crédits du plan France Relance, l'Etat a déjà attribué 10,6 millions d'euros au profit de 53 structures franciliennes. A Paris, 12 structures ont déjà été accompagnées à hauteur de plus d'1 million d'euros.

Retrouvez tous les appels à projet pour soutenir l'économie sociale et solidaire : <https://www.economie.gouv.fr/france-relance-appels-projets-economie-sociale-solidaire-ess>

Retrouvez toutes les aides du plan de relance : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Economie-et-finances-publiques/Emploi-et-entreprises/France-Relance-en-Ile-de-France>

--

## Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15

**VISITE DE L'ASSOCIATION  
LA PETITE ROCKETTE  
(Paris, 75)**



**5 pôles d'activité répartis sur 4 sites**

Fondée en 2005, l'association La Petite Rockette a rapidement développé ses activités de réemploi et de promotion des mobilités douces. La structure a évolué vers la création de magasins solidaires et d'ateliers de sensibilisation à l'écologie et au développement durable.

Aujourd'hui, l'association est composée de **deux ressourceries, d'un café atelier anti-gaspi, d'un pôle animation, d'un pôle formation et d'un atelier vélo participatif** répartis sur quatre sites parisiens.

**Dans le cadre du Fonds économie circulaire du plan de relance, une aide de 21 555 euros lui a été accordée.**

Ces types de structures sont un levier efficace pour réduire la production de déchets et favorisent une économie plus sociale, plus solidaire et plus respectueuse de l'environnement.

**91,1% des objets collectés par les deux ressourceries sont revalorisés pour être ensuite revendus à bas prix dans la boutique solidaire, distribués à des associations ou recyclés (57% réemploi - 34% recyclage - 9% déchetterie)**

**Le Plan France Relance en Île-de-France soutient l'économie circulaire**

Les recycleries et les ressourceries permettent d'allonger la durée de vie des objets tout en créant des emplois. Elles offrent la possibilité d'acquérir des biens à des prix réduits. Ces structures de réemploi, de réparation et de réutilisation jouent un rôle de premier plan pour soutenir des modes de consommation plus responsables. Leur action est notamment essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

**Grâce aux crédits du plan France Relance, l'Etat a déjà attribué 10,6 millions d'euros au profit de 53 structures franciliennes. A Paris, 12 structures ont déjà été accompagnées à hauteur de plus d'1 million d'euros.**

Retrouvez tous les appels à projet pour soutenir l'économie sociale et solidaire : <https://www.economie.gouv.fr/france-relance-appels-projets-economie-sociale-solidaire-ess>

Retrouvez toutes les aides du plan de relance : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Economie-et-finances-publiques/Employ-et-entreprises/France-Relance-en-Ile-de-France>